



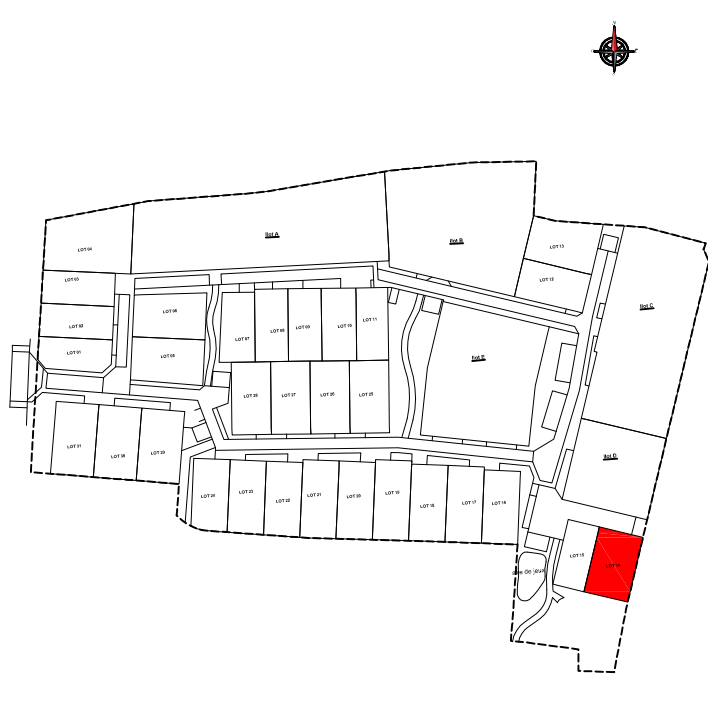
27bis, rue du Mortier Vannerie
CS 52411
44124 VERTOU Cedex
Tél. 02 51 79 18 96
E-mail : accueil@ifi-amenagement.fr



DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Commune de MOUZILLON
TERRE DE VIGNES

LOT n° 14	Adresse :	
	Réalisé le 01/06/2023	Mis à jour après travaux le : 09.11.2023
Permis d'aménager n° PA 044 108 22 A0002 en date du 02/03/2023	Cadastre : Section AM n° 1346	
	Surface Arpentée : 328 m ²	Surface de plancher : 200 m ² OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

PLAN DE SITUATION



PLAN DE VENTE



GEOMETRE
MYRIADE

Géomètres-Experts D.P.L.G.
3, Place de l'Europe 44400 REZE
Tél: 02.40.75.66.60
e-mail : contact@myriade-ge.fr

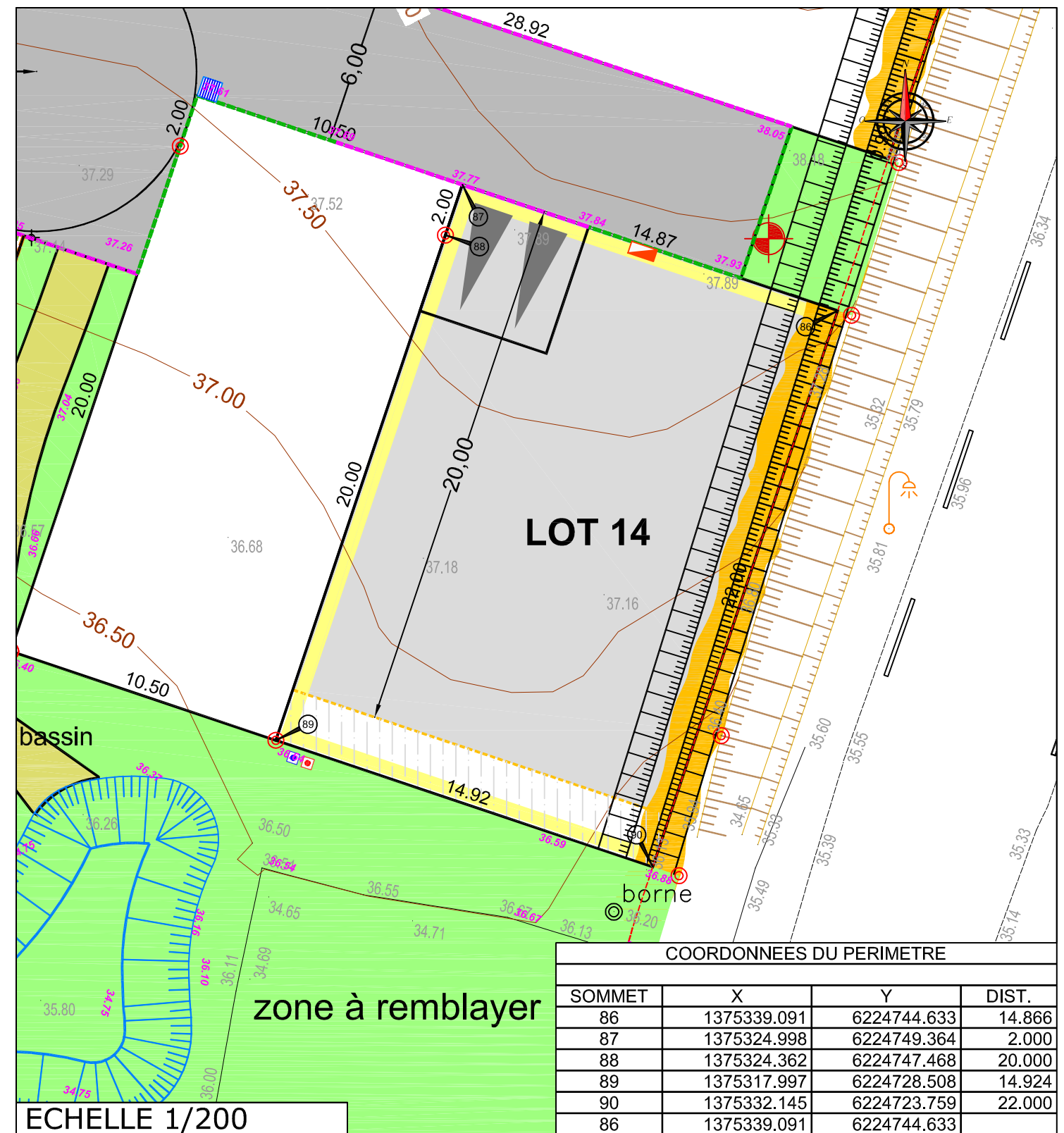


27bis, rue du Mortier Vannerie
CS 52411 44124 VERTOU
architectes@acdm-architecture.fr

- Cotes de radier suivant plan de récolement de l'entreprise :

- Branchement EU : 35.29m
- Branchement EP : 35.45m

- Ces cotes devront être contrôlées par le constructeur.



Voorie	Zone non constructible sauf clôtures	Altitude TN AVANT TRAVAUX Candélabre (position indicative) Talus fond des lots C & D & 14
Béton balayé / Aire de Présentation des bacs	Zone d'implantation des volumes principaux et volumétrie à étage	
Allées piétonnes / Espaces Verts	Zone non constructible sauf annexes H<3.20 m suivant PLU et clôtures	Arbres à planter (position de principe) 25.52 Cote péri-métrique des lots Ligne électrique à supprimer 36.64 Cote projet
Dalles engazonnées accessibles aux véhicules	Accès et emplacement stationnement non clos obligatoire 5.00m×5.00m sur l'espace privé	
Revêtement perméable végétalisé et carrossable	Places de parking "visiteurs"	Accès multiples possibles Bordures Haie à planter par l'aménageur Haie + grillage mis en oeuvre par l'aménageur
Noeues engazonnées	Borne OGE	
	Coffrets et citerneaux (position de principe)	

NOTA :

- Les emplacements des coffrets, branchements et attentes sont donnés à titre indicatif. L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- L'aménageur se réserve le droit pour toutes raisons d'ordre technique d'implanter les coffrets ERDF 400A sur les lots
- Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes péri-métriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet.